



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2026

Numéro	02
Objet	CREATION DE BUDGETS ANNEXES – POLE UNIVERSITAIRE DE SANTE ET D'INNOVATION MEDICALE (PUSIM) – HALLE DES DEUX RIVES
Rapporteur	Jacky RAGUIN

Date de convocation et d'affichage : 12 juin 2026
La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h45.

En exercice : 135 / Quorum : 68 / Présents : 100 / Volants : 127

Présents : AUBRUN Olivier, AZZAB Jamila, BAROIN François, BAROIN Stéphanie, BAZIN-MALGRAS Valérie, BELIN Philippe, BLANCHARD Dominique, BLANCHOT Bastien, BLASSON Christian, BOURDON Amandine, BOUTRELLE Thierry, BRAUN Jean-Paul, BRAUX Sébastien, BREMENT Jacques, BRIOT Charline, CATERINO Marie-Laure, CAVAILLAC Guy, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Bernard, CHOISELAT Emmanuel, COCHET Jean-Michel, COLLARD Benoît, COPITET Catherine, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DELARUE Clément, DENIS Valery, DINIZ Laurence, DOBRAJE Karine, DRAGON Jean-Luc, DRIAT Boris, DUMONT Jean-Michel, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, DUXIN Christophe, ERMINI Hervé, FENEK Karim, FERNANDEZ Sophie, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GIRARDIN Olivier, GEORGE Yvan, GOJJARD Pascal, GRILLAT Stéphane, GUILBARD Victor, HELLAL Karim, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HEUILLARD Véronique, HIMEUR Aïcha, HONORE Nicolas, HOUARD Bruno, HUBERDEAU Marie, JOURNOT Aude, KACZMAREK Elodie, LANOUX Claudie, LEDOUBLE Catherine, LEFEVRE Vincent, LEMELLE Flavienne, LEROY Marie-Thérèse, LOUIS Benoît, MAGLOIRE Arnaud, MARCHAL Yves, MEIRHAEGHE Jean-François, MILESI Franck, MONT-DESFONTAINES Nathalie, ORDONNEAU Emilien, OUDART Audrey, PAUWELS Cécile, PETERS Anthony, POTTIER Denis, PROVENCE Gérard, RAGUIN Jacky, RANCUREL Marie-Noëlle, RENOIR Gilles, REVOLIO Claudine, ROBERT Julien, ROGER Sylvain, ROUSSELLE Patrice, SAUVAGE Philippe, SCHERRER Luc, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THIENOT Régis, THOMAS Christine, THOMAS Jérôme, TRESSOU Marie-Hélène, TURPIN-PADIRAC Marie-Béatrice, VAN DEN BROECKE Bertrand, VIART Jean-Michel, VINOT Pascal, YANIK Ulku, ZWALD Jérémy.

Représentés : DEBROUWER Denis par PAYEN Patrice, HAINAUD Christian par CHARDINAL Colette, HUP Carole par LALLEMAND Françoise.

Excusés et ont donné pouvoir : BAGATTIN Mélanie à MAGLOIRE Arnaud, BAUDOUX Bruno à DEHARBE Dominique, BRET Marc à THOMAS Christine, BROCHET Pierre à BOURDON Amandine, CASSONNET Christian à BAROIN François, CHAMPAGNE Anicet à BLANCHARD Dominique, CHOMAT Christophe à JOURNOT Aude, CORNUMAND Agnès à DUSACQ Maxime, COURTOIS Armelle à HONORE Nicolas, CROPAT Patrice à LOUIS Benoît, FRAPIN David à COCHET Jean-Michel, FARRUGIA Frédéric à REVOLIO Claudine, FREGANS Baptiste à LEFEVRE Vincent, GANTELET Bruno à DELAITRE Guy, GATOULLAT Marcel à CHALVET Marie-Ange, GAUTHIER Anne-Sophie à CHOISELAT Emmanuel, GIRARD Marc à RENOIR Gilles, GUNDALL Philippe à BLASSON Christian, KUZMA Romain à ORDONNEAU Emilien, LANDREAT Pascal à HEUILLARD Véronique, LEBECQ Jérémy à DUQUESNOY Olivier, LEMOINE Philippe à POTTIER Denis, LEPRINCE Didier à PROVENCE Gérard, MANGEON Marielle à THOMAS Jérôme, NIEUWMUNSTER Adrien à DENIS Valery, PETIT Christine à GUILBARD Victoire, RAYMOND Arnaud à KACZMAREK Elodie.

Excusés : BILLET André, BORDIER Grégory, GERARD Fabien, MALARMEY Pascal, POIVEZ Kevin, SIMON Eric, VAJOU Sabine, VINCENT Fabien.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
127	0	122	0	05

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2026**CREATION DE BUDGETS ANNEXES
POLE UNIVERSITAIRE DE SANTE ET D'INNOVATION MEDICALE (PUSIM)
HALLE DES DEUX RIVES****Exposé :****1. CREATION DU BUDGET ANNEXE POLE UNIVERSITAIRE DE SANTE ET D'INNOVATION MEDICALE (PUSIM)**

Le Pôle Universitaire de Santé et d'innovation Médicale (PUSIM), projet phare du Contrat Local de Santé, a pour objectif de renforcer et structurer l'offre de soins de proximité sur le territoire de l'agglomération. La réhabilitation du site des Ursulines et la construction d'un nouveau bâtiment permettra de développer au-delà du volet santé, un volet innovation et universitaire ainsi que des espaces mutualisés.

La présentation détaillée du projet et de ses futurs occupants a été exposée en Conseil communautaire le 3 juillet 2025, conduisant l'assemblée délibérante à approuver le programme de travaux et le lancement du concours restreint pour la désignation de la maîtrise d'œuvre chargée de la construction neuve.

Pour rappel, le site est d'ores et déjà occupé par la Maison de santé Pluriprofessionnelle (MSP) depuis 2022. Au terme de cette réhabilitation d'envergure, il devrait également accueillir l'Institut de Formation de Soins Infirmiers (IFSI), des services de la faculté de médecine de l'URCA ainsi qu'une pépinière d'entreprises en lien avec l'innovation médicale.

Au regard de la destination envisagée de cet équipement, il convient de créer un budget annexe en nomenclature M57, assujetti à la TVA afin de retracer budgétairement l'ensemble de l'opération.

2. CREATION DU BUDGET ANNEXE HALLE DES DEUX RIVES

Le projet de réhabilitation de la Halle des Deux Rives située dans le quartier de la gare de Troyes vise à créer un lieu emblématique favorisant les synergies entre les acteurs économiques, associatifs et citoyens.

L'aménagement de la Halle est pensé autour de plusieurs pôles :

- Un espace événementiel, jouant un rôle de lien entre les différentes activités du bâtiment permettant l'organisation de rencontres, conférences et manifestations culturelles,
- Une zone de restauration, située en connexion directe avec le parc voisin et pouvant accueillir une enseigne de renom,
- Des bureaux, dont certains pourraient être attribués au Rucher Créatif, qui assurerait la gestion d'une partie des espaces mutualisés,
- Des zones de rencontres et des espaces partagés.

Afin d'individualiser le suivi budgétaire de cette opération immobilière, il convient de créer un budget annexe en nomenclature M57 et de l'assujettir à la TVA.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **DE CREER un budget annexe dénommé « Pôle Universitaire de Santé et d'Innovation Médicale » afin de retracer la gestion budgétaire en nomenclature M57 de cette opération immobilière,**
- **D'ASSUJETTIR au régime fiscal de la TVA, l'activité du budget annexe « Pôle Universitaire de Santé et d'Innovation Médicale » en application de la réglementation en vigueur,**
- **DE CREER un budget annexe dénommé « Halle des Deux Rives » pour retracer la gestion budgétaire en nomenclature M57 de cette opération,**
- **D'ASSUJETTIR au régime fiscal de la TVA, l'activité du budget annexe « Halle des deux rives » en application de la réglementation en vigueur,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à solliciter toute subvention auprès de ses partenaires pour ces deux opérations,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tout acte administratif, à intervenir en application du présent exposé des motifs.**